

Somme restant due suite liquidation

Par MIleNath64, le 16/06/2019 à 21:12

Bonjour,

j'ai ouvert un Food Truck en mars 2018 mais malheureusement ça n'a pas marché et dois liquider ma société. J'ai vendu ma remorque pour 14000 euros qui va rembourser une partie du prêt et des créances. Il devrait me rester à rembourser environ 7000 euros mais BPI s'est porté caution à hauteur de 70%.

Mon compagnon avec lequel je suis pacsée à sa propre entreprise mais n'apparaît pas du tout dans ma societe.

combien me resterait il vraiment a rembourser et mon compagnon peut il être embêté?

Par Visiteur, le 16/06/2019 à 23:14

Bonjour

Quoi que la caution honore à votre place, elle se retournera ensuite vers vous.

Votre ami n'est ni caution ni actionnaire, ni lié avec vous par le mariage, il ne peut être sollicité.

Par MIleNath64, le 17/06/2019 à 12:59

Je vous remercie pour votre réponse

Bien cordialement